

Pas de Paradisio derrière la gare Calatrava

© T.B.

Le chantier Mandeville, à la traîne derrière le mur de quais TGV
de la gare Calatrava, débute dans un an pour 800.000€

800.000€ derrière le mur des quais TGV

Les habitants de la rue Mandeville se disent oubliés. Le chantier pour un nouveau cachet derrière la gare Calatrava débutera dans un an. Une réunion de concertation avec les riverains est prévue en mars.



RUE MANDEVILLE A LA TRAINÉ DERRIÈRE LES TGV. EN MÉDAILLONS : ROGER RIVERAIN, ET ROLAND LÉONARD ECHEVIN DES TRAVAUX © T.B.

« **C'est déplorable.** Il n'y a pas de trottoir, il y a des trous, l'éclairage est insuffisant : c'est dangereux pour les piétons et on se casse la figure dans les trous et sur les taques d'égout masqués par la neige. La voirie trouée par le chantier est occupée côté habitations par les véhicules des riverains, mais à raison de deux ou trois voitures par ménage et d'immeubles de parfois six appartements, c'est devenu insuffisant, car l'autre côté est à présent squatté par les voitures des navetteurs SNCB ». Raymond (plombier, rue Mandeville), Pol et Roger (rue Saint-

Maur), et Joanna (rue Albert Mockel) se sentent « oubliés et en insécurité » derrière la gare Calatrava inaugurée en septembre 2009. « Il paraît qu'il est prévu de planter des arbres ici. On s'en fout. Car on veut du parking ». Raymond Thomas, architecte pensionné et ex-président du comité Mandeville, renchérit : « Nous avons subi dix ans de chantier avec phalanges, la gare est inaugurée, et nous nous laissons dans une hibernation et des voitures ventouses des navetteurs ». Il a écrit à la Ville et

tente « vainement », dit-il, de happer « un responsable d'Euro Liège qui passe souvent dans la rue. Quand allons-nous enfin les rencontrer ? » Réponse : « Une réunion de concertation avec les riverains est prévue début mars », nous dit l'échevin des Travaux, Roland Léonard.

PAS UN PARADISIO

Les travaux rue Mandeville sont à l'arrêt depuis janvier car la Ville et Euro Liège ont conclu un accord pour reprise par Liège du chantier de 493 mètres de long entre la gare et la rue Marcel Thiry. « Euro Liège prévoyait la remise en état de la voirie avec accès piétons/cyclistes, un trottoir en belle (mais fragile) dolomie côté mur de quais, seules 36 places de parking, et un parc », explique Roland Léonard. Il s'est opposé à un... « Paradisio » derrière la gare : « Il n'y a pas de conflit avec Euro Liège. Mais la rue Mandeville n'est pas un outil pour la SNCB, c'est une voirie résidentielle - raison pour laquelle le chantier a été repris par la Ville pour 800.000€, avec un surcoût de quelque 250.000€ à charge de Liège ». L'ébauche du projet, à amender après concertation avec les riverains, prévoit que les habitants des 50 bâtiments (immeubles à appartements et maisons unifamiliales) avec 48 entrées de garage disposeront d'une nouvelle fondation et revêtement pour la voirie en double sens de 4,5 mètres de large « en zone 30 - site partagé voiture/vélo », d'un trottoir côté habitations « d'1,5 à 2 mètres de large, en béton ou en pavés pour le cachet », d'un éclairage

sécurisant « mais pas des LED », de six passages piétons « un tous les 100 mètres », d'un égouttage rénové, d'un rideau d'arbres d'environ 1,5 mètre de haut face au mur de quais, et de quelque 110 emplacements de parking en droit du bâti et côté gare « dédiés uniquement aux riverains ». Une seconde mouture du projet légèrement différente, à choisir début mars après réunion avec les riverains, prévoit dix places de stationnement supplémentaires. Mais la SNCB, propriétaire de la gare, est aussi riveraine de la rue Mandeville : « Notre volonté, et celle de la SNCB, répond l'échevin, est que les navetteurs utilisent les parkings en ouvrage construits dans ce but. D'autre part, la rue Mandeville n'est pas (sauf exceptionnellement) un dépose-minute : le vrai dépose-minute se trouve le long de la rue de l'Observatoire, sur une voirie plus adaptée à cet effet ».

POUR L'ÉTÉ 2011

Le chantier débutera « fin 2010 ou au printemps 2011, selon la météo pour ne pas nuire à la mobilité des riverains », prévoit Roland Léonard, en expliquant le timing par « l'approbation du projet par le conseil communal en mars ou avril, l'accord de tutelle régionale du budget de la Ville en avril, l'adjudication en mai, et la désignation de l'entrepreneur en septembre après les congés du bâtiment ». Les travaux d'environ « six mois » seront terminés « pour l'été 2011, promet l'échevin, hormis peut-être le rideau d'arbres, selon la période de plantation propice ». ♦ **Terry BODSON**